

Image not found or type unknown



## Achat d une voiture a un particulier

Par **choquet**, le **04/03/2010** à **20:49**

Bonjour,j ai acheté une voiture il y a de sa deux mois et demi et elle est a ce jour en panne pour cause de turbo .Je voudrais savoir car n ayant pas eu de garanti si j ai des droits vis a vis de l ancien proprietaire,pour eventuellement payer ou me faire rembourser la facture rncordialement